

Les Tontes de la Libération

(Séquence élaborée par Henri Iselin, avec Valérie Opériol)

La séquence a été construite de façon à pouvoir être utilisée par les enseignant-e-s de la façon la plus flexible possible. Elle ne dispense pas de lire certains contenus historiques, pour une maîtrise du sujet. A l'attention de l'enseignant-e, il y a toujours une explication de la problématique, une suggestion pour le déroulement de la séquence (adaptable au niveau des élèves, aux besoins de l'enseignant-e et au temps à disposition) et, en annexe, quelques articles ou extraits d'articles de fond.

Connaissances historiques visées et objectifs didactiques :

Étudier le phénomène des tontes des chevelures de femmes qui ont eu lieu lors de la Libération.

Montrer que la recherche historique est influencée par l'évolution des questionnements sociaux, des mœurs et de la mémoire collective.

Montrer que les représentations évoluent.

Introduire à l'histoire du genre.

Montrer que les disciplines scientifiques (études genre et histoire) interagissent.

Déroulement de la séquence :

Prérequis : Avoir étudié la 2^e guerre mondiale.

Élément déclencheur

- a) Observer l'image de Robert Capa (document 1, p. 4. Si la photo est trop évidente, il est aussi possible d'utiliser la chanson de Georges Brassens, p. 7).
- b) Comment les élèves interprètent-ils l'image ? Demander pourquoi, selon eux, la femme sur l'image vit cette situation.

Il est intéressant de laisser aux élèves la possibilité de s'indigner verbalement, afin qu'ils puissent dans un deuxième temps s'interroger sur le sens des tontes.

Partie 1

- c) Proposer quelques chiffres (p. 17), tirés de Fabrice Virgili.

Insister sur la dimension genrée du questionnement. Il ne s'agit pas de savoir si c'est juste ou pas d'avoir puni les femmes accusées à raison ou à tort, mais de montrer qu'il leur est réservé un traitement particulier, que seule une approche genrée peut expliquer.

- d) Lire l'extrait de Julie Desmarais (pp. 12-13) et présenter les figures de
 - la tondue coupable (1945)
 - la tondue amoureuse (1970-2005)

- la tondeuse victime (1970-2005).

Demander aux élèves de faire un schéma récapitulatif.

Ce schéma est important pour figer ce qui a été vu par les élèves.

- e) Aborder la notion de représentation¹.
- f) Mettre les élèves en activité : il s'agit pour eux de lire, comprendre et réfléchir aux différents types de sources disponibles (témoignages, romans) et de les classer en fonction de la figure de tondeuse qu'ils peuvent observer. Ils peuvent compléter en ce sens le tableau (p. 14).
Il s'agit de choisir un certain nombre des sources proposées (pp. 4 et suiv.), afin de ne pas rendre l'exercice fastidieux (six à huit sources paraissent suffisantes pour parvenir au résultat souhaité).
Une version corrigée du tableau est à disposition (pp. 15-16).
- g) Ajouter les citations des historiens (sources 13 à 17, p. 11).
- h) Réfléchir à l'époque durant laquelle la source a été produite (mythe résistancialiste, collaborationniste, annexe 1, Desmarais, pp. 10-21).
- i) Réfléchir à l'influence de l'évolution des mœurs, de l'émancipation des femmes, de l'apparition du concept de genre.
- j) Conclure en montrant que le questionnement historique ne peut être dissocié des questions du moment et de la mémoire.
- k) Produire un texte pour garder une trace : Quel est ton avis sur les tondeuses de la Libération ? Parmi les explications données, laquelle te paraît la plus pertinente ? Pourquoi ?

Partie 2

- m) Analyser l'image de Robert Capa (annexe 2, Virgili, pp. 176-190).
- n) Demander aux élèves de choisir parmi les images des tondeuses celles qui illustrent le mieux, d'après eux, les tondeuses de la Libération. Insister sur le message ainsi véhiculé, qui suppose un choix fait par le chercheur, et qui se révèle être une allégorie du questionnement scientifique.

Note : Parmi les ressources à disposition, vous trouverez un extrait d'un livre de Michelle Perrot (annexe 3) qui explique l'importance symbolique du cheveu.

¹ *Représentations sociales* : Ce concept est emprunté à la psychologie sociale. Il s'agit de constructions du réel dans la communication (Denise Jodelet). Elles sont donc des créations individuelles et collectives. Cette forme de « connaissance pratique » permet la maîtrise de l'environnement, la compréhension et l'explication des faits. C'est un acte de penser socialement élaboré qui aboutit au partage d'un système de codage du réel, d'un système de références qui permet à chacun d'interpréter les faits, d'appréhender le monde, de les classer. (In *La psychologie sociale*. S. Moscovici, Paris, PUF, 1988)

Bibliographie :

Capdevila Luc, *Le mythe du guerrier et la construction d'un « éternel masculin » après la guerre*, Revue française de psychanalyse, Paris, 1998.

Corbin Alain (dir.), Jean-Jacques Courtine (dir.), *Histoire de la Virilité, tome 3, Virilité en Crise, XXe-XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2011.

Desmarais Julie, *Comment représenter les femmes tondues ? : À la rencontre de la mémoire et du genre en France, de 1942 à 2005*, Département d'Histoire de la Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 2006.

Dermenjian Geneviève, Jami Irène, Rouquier Annie et Thébaud Françoise (coord.), *La Place des Femmes dans l'Histoire. Une Histoire mixte*, Paris, Belin, 2010, pp. 328-329.

Offenstadt Nicolas, *L'historiographie*, Que sais-je, PUF, Paris, 2011.

Ophuls Marcel, *Le Chagrin et la Pitié, chronique d'une ville française sous l'occupation*, Gaumont, 1969.

Rouso Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Seuil, 1990.

Thébaud Françoise, *Deuxième guerre, femmes et rapports de sexe, essai d'historiographie*, CEGES, le Centre d'études guerres et sociétés contemporaines, Paris, 1998

Virgili Fabrice, *Naître ennemi, Les enfants des couples franco-allemands nés pendant la Seconde guerre mondiale*, Payot, Paris, 2009.

Virgili Fabrice, *La France virile. Des femmes tondues à la Libération*, Payot, Paris, 2000.

Virgili Fabrice, *Tontes et tondues à travers la presse de la Libération* sous la direction d'Antoine Prost et Jean-Louis Robert, Paris 1-La Sorbonne, 1992.

Sources sur les tontes de la libération

Document 1 :



Robert Capa, Chartres, 1944

Document 2 :

Portraits de tondues

« Chaque personnage marque l'évolution des représentations des femmes tondues de « coupable » à « victime ». Les trois premiers chapitres de notre étude visent donc à caractériser chaque personnage et à présenter leur rôle la progression des représentations. Le premier chapitre de notre présente étude décrit le personnage de la tonduée « coupable », présent dans notre corpus de sources de 1942 à 1948. Ce personnage est perçu comme étant « coupable » d'avoir trahi son pays. La version « collaboratrice horizontale » est « coupable » de par ses relations sexuelles avec les Allemands alors que la version « délatrice » a plutôt dénoncé son voisin. Deux autres personnages de femmes tondues se manifestent à partir des années 1970 et ils révèlent une représentation, à des degrés divers, des femmes tondues en tant que victimes. Le deuxième chapitre traite du personnage de la tonduée « amoureuse » où la femme n'est plus considérée comme étant une collaboratrice, mais plutôt comme une victime de ses amours. Les trois versions de la tonduée « amoureuse »

présentent différentes raisons pouvant amener les femmes tondues à aimer certains Allemands. La tondue « sentimentale » peut éprouver des sentiments authentiques à l'égard de son amoureux allemand. La tondue « Arletty » a un profil semblable à l'artiste du même nom et elle tient à séparer l'amour de la patrie. La dernière version présente une femme tondue « irréfléchie » qui ne pense pas aux conséquences de ses fréquentations. Le troisième chapitre aborde finalement le personnage de la tondue « victime ». La tondue « victime » subit les gestes de sa communauté, mais elle s'attire toutefois la sympathie des auteurs la décrivant plusieurs années plus tard. Ce personnage peut à son tour présenter trois portraits. La tondue « bouc émissaire » sert à canaliser les tensions de son époque. La tondue « patriote », une héroïne, est quant à elle punie sous de fausses allégations. La tondue « symbole » représente enfin toutes les victimes des excès de la Libération. »

Desmarais Julie, *Comment représenter les femmes tondues ? : À la rencontre de la mémoire et du genre en France, de 1942 à 2005*, Département d'Histoire de la Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 2006, p.29-30.

Document 3 :

Sources diverses

1) « Venez un peu ici que l'on vous vide le cœur, que l'on vous crache notre dégoût, vous qui, faibles ou indignes, souriez à l'ennemi. Ne croyez pas que votre impunité sera éternelle. Si la dignité est impuissante, songez du moins au châtement à venir. [...] Vous serez tondues, femelles, dites Françaises, qui donnez votre corps à l'Allemand, tondues avec un écriteau dans le dos : vendues à l'ennemi. Tondues, vous aussi, petites sans honneurs qui minaudez avec les occupants, tondues et cravachées. Et sur vos fronts, à toutes, au fer rouge, on imprimera une croix gammée ».

« Vérités rudes », *Défense de la France*, 15 février 1942, p. 1, in Desmarais Julie, op.cit., p.37.

2)



Femmes tondues, 1944, auteur inconnu.

3) « Elle comparut donc devant ses juges brassardés. Ils l'interrogèrent sans ménagement : « On dit que votre bistrot a été pendant deux ans le déshonneur de la Paillette. Que vous receviez les Boches à toute heure du jour et de la nuit. - Je n'ai pas été la seule ! Quand je regarde autour de moi, j'en vois plus d'un qu'a fait de même.

- Citez des noms !

- Je ne suis pas une dénonceuse.

- Bref : on vous accuse de vous être prostituée à l'ennemi.

- Fallait bien vivre.

- N'avez-vous donc aucun sentiment de dignité ? Aucun patriotisme ?

- Je vais vous dire, Messieurs les Juges. Mon cœur est français. Aussi français que le vôtre, sans vouloir vous offenser. Mais mon Casino est international ».

Jean Anglade, *Les permissions de mai*, Paris, Julliard, 1981, p.207,
in Desmarais Julie, op.cit., p.65.

4) « La victime était-elle coupable ? L'était-elle plus que ceux qui l'avaient dénoncée, que ceux qui l'insultaient ? Eût-elle été criminelle ce sadisme moyenâgeux n'en eût pas moins mérité le dégoût. Et, sans doute, la foule ne mesurait-elle pas tout à fait la cruauté de pareils actes (plusieurs tondues se sont tuées, celle que j'ai vue paraissait folle) ; mais il est regrettable qu'elle ait choisi souvent d'exprimer sa joie et son zèle patriotique en assouvissant étourdiment de basses vengeances ».

Jean-Paul Sartre, « Un promeneur dans Paris insurgé », *Combat*, 2 septembre 1944, p. 1, in Desmarais Julie, op.cit., p.42.

5) « Ainsi transformées en épouvantails à moineaux, tremblantes, pleurardes et laides, elles inspèrent plus de pitié que d'aversion.

- Que vous reproche-t-on ? demandé-je [sic] à une de nos jeunes détenues ?

- De m'être amusée avec les Allemands, répond-elle, honteuse.

- Faute vénielle, si on la compare à certains agissements de ces dames, notamment aux dénonciations dont elles se sont rendues coupables et qui ont entraîné l'emprisonnement ou la mort de bons Français. »

Ferdinand Dupuy, *La Libération de Paris vue d'un commissariat de police*, Paris, Librairies - imprimeries réunies, 1944, p. 56,
in Desmarais Julie, op.cit., p.45.

6) « Près du métro Danube (19^e arrondissement), une foule suivait une femme entièrement nue. Elle avait le crâne rasé et, sur ses seins, deux croix gammées tatouées à l'encre de Chine. Je tremblais à l'idée que cette femme ne pourrait peut-être plus se dévêtir devant un homme sans exhiber la honte sur le corps. Sur le dos, elle avait, tatoué également un portrait d'Hitler. La foule, déchainée, lui jetait des pierres, la bousculait, l'insultait. »

Mélinée Manouchian, *Manouchian*, Les Editeurs français réunis, Paris, 1974, p. 73.

7) « Un être étrange bizarrement humain menait la danse. À force d'écarquiller les yeux, on reconnut des formes féminines et, sous un crâne en boule d'ivoire marqué de la peinture infamante, des yeux torves, une bouche baveuse : la hideur d'un déchet. »

Voies Nouvelles, 7 septembre 1944, Périgueux.

8) « Quand ils eurent fini de me couper les cheveux A. et B. ont pris un pinceau et m'ont barbouillé la figure de coaltar. Après cela, tous ces hommes se sont mis à couper les cheveux de ma mère et ne m'ont plus rien fait. Du fait de tout cela j'avais les bras et les jambes remplis de marques de coups. Je me suis fait visiter par le docteur de Jallais, et ce dernier m'a délivré un certificat médical que je vous remets. Je porte plainte contre tous ces individus pour coups et blessures. Lecture faite, persiste et signe. »

Procès-verbal de la brigade territoriale de Chemillé, 5 septembre 1944. Archives départementales du Maine-et-Loire, 95W.

9) « La Tondue »

« La belle qui couchait avec le roi de Prusse

Avec le roi de Prusse

A qui l'on a tondu le crâne rasibus

Le crâne rasibus

Son penchant prononcé pour les " ich liebe dich ",

Pour les " ich liebe dich "

Lui valut de porter quelques cheveux postich's

Quelques cheveux postich's

Les braves sans-culott's et les bonnets phrygiens
Et les bonnets phrygiens
Ont livré sa crinière à un tondeur de chiens
A un tondeur de chiens

J'aurais dû prendre un peu parti pour sa toison
Parti pour sa toison
J'aurais dû dire un mot pour sauver son chignon
Pour sauver son chignon

Mais je n'ai pas bougé du fond de ma torpeur
Du fond de ma torpeur
Les coupeurs de cheveux en quatre m'ont fait peur
En quatre m'ont fait peur

Quand, pire qu'une brosse, elle eut été tondue
Elle eut été tondue
J'ai dit : " C'est malheureux, ces accroch'-cœur perdus
Ces accroch'-cœur perdus "

Et, ramassant l'un d'eux qui traînait dans l'ornière
Qui traînait dans l'ornière
Je l'ai, comme une fleur, mis à ma boutonnière
Mis à ma boutonnière

En me voyant partir arborant mon toupet
Arborant mon toupet
Tous ces coupeurs de natt's m'ont pris pour un suspect
M'ont pris pour un suspect

Comme de la patrie je ne mérite guère
Je ne mérite guère
J'ai pas la Croix d'honneur, j'ai pas la croix de guerre
J'ai pas la croix de guerre

Et je n'en souffre pas avec trop de rigueur
Avec trop de rigueur
J'ai ma rosette à moi : c'est un accroche-cœur
C'est un accroche-cœur. »

Paroles et Musique : Georges Brassens, 1964, Editions musicales 57

10)



Femmes tondues devant le Palais de Justice de Bergerac, 1944, auteur inconnu.

11) « Comprenne qui voudra »

*En ce temps-là, pour ne pas châtier
les coupables, on maltraitait des filles.
On allait même jusqu'à les tondre.*

Moi mon remords ce fut
La malheureuse qui resta
Sur le pavé
La victime raisonnable
À la robe déchirée
Au regard d'enfant perdue
Découronnée défigurée
Celle qui ressemble aux morts
Qui sont morts pour être aimés
Une fille faite pour un bouquet
Et couverte

Du noir crachat des ténèbres
Une fille galante
Comme une aurore de premier mai
La plus aimable bête
Souillée et qui n'a pas compris
Qu'elle est souillée
Une bête prise au piège
Des amateurs de beauté
Et ma mère la femme
Voudrait bien dorloter
Cette image idéale
De son malheur sur terre.

Paul Éluard, in *Au rendez-vous allemand*, Editions Minuits, Paris, 1944.

12)



Femmes tondues à la Libération, Paris, 1944, auteur inconnu.

Sources tirées des travaux d'historiens

13) « Women's new-found independence and importance during the War - in economic life and in Resistance activity especially - contrasted sharply with the humiliation of French men. Given this crisis of male identity, the shearings could be said to represent both an attempted symbolic reversal of women's emergent power, and an exorcism of the image of threatened masculinity from public Memory ».

(« L'indépendance et l'importance obtenues par les femmes durant la guerre – dans la vie économique et les activités de la Résistance particulièrement – contrastèrent sérieusement avec l'humiliation subie par les hommes français. Devant cette crise de l'identité masculine, les tontes pourraient être interprétées comme étant à la fois une tentative symbolique de répression du pouvoir émergent des femmes, ainsi qu'une forme d'exorcisme dans la mémoire publique de l'image de la masculinité menacée ».)

Corran Laurens, « "La Femme au Turban" : Les Femmes tondues », H. Roderick Kedward et Nancy Wood, dir., *The Liberation of France : Image and Event*, Oxford / Washington D.C., Berg Publishers, 1995, p. 176, in Desmarais Julie, op.cit., p.50.

14) « Mais des amours avec un occupant sont toujours suspectes de chercher à s'envelopper de la puissance de ce dernier. Elles signifient protection et avantages, impliquent une séparation du sort commun. Un comportement qui renvoie, en profondeur, à la moindre nationalisation des femmes et à un relatif désintérêt pour la chose publique, conséquence de la privation des droits civiques. »

Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande : 1940-1944*, Paris, Seuil, 1995, p. 213, in Desmarais Julie, op.cit., p.69.

15) « Tout se passe comme si la tonduie était chargée d'emporter avec elle dans le désert de l'exil social tous les péchés, tous les crimes de la collaboration. »

Alain Brossat, *Les tondues : un carnaval moche*, Paris, Manya 1992

16) « Le passage pour la « tonduie » du statut de coupable à celui de victime, et la disparition de l'aura éphémère du tondeur, rejeté au rang de résistant de la dernière heure, voire de lâche, est un processus assez long. »

Virgili Fabrice, *La France virile. Des femmes tondues à la Libération*, Payot, 2000, p. 11

17) « Les tontes publiques permettent la construction d'une identité de vainqueur, la réassurance de la masculinité comme la réappropriation symbolique du corps des femmes et de la nation tandis que l'épuration fonctionne parfois, dans certaines administrations par exemple, comme un système de gestion du trop plein d'auxiliaires féminines... »

Françoise Thébaud, *Deuxième guerre, femmes et rapports de sexe, Essai d'historiographie*, in : *Revue française de Psychanalyse*, 2/1998, p. 607623.

Extrait du texte de Julie Desmarais

COMMENT REPRESENTER LES FEMMES TONDUES ? : A la rencontre de la mémoire et du genre en France, de 1942 à 2005.

4. Les trois portraits des femmes tondues.

Cette dernière partie de l'introduction donne quelques repères préalables pertinents à l'analyse. Il indique l'orientation générale des représentations des femmes tondues selon leur contexte de production, puis il présente la structure des prochains chapitres.

4.1. Un bref aperçu de la période.

Le personnage de la tonduée « coupable » se manifeste surtout lors des années 1942 à 1948, dans un contexte où l'identification des collaborateurs et l'épuration sont importantes. Aux années d'Occupation se succède une Libération où de nombreux témoins ressentent le besoin de publier leurs expériences. Les femmes tondues « coupables » sont donc présentes dans plusieurs récits où elles sont des éléments importants dans les descriptions de Libération. Les femmes tondues sont alors présentées comme étant des collaboratrices.

Après cette première période, les femmes tondues s'éclipsent soudainement des représentations françaises. D'autres préoccupations semblent accaparer les Français, que ce soit au niveau matériel et financier par exemple. La première loi d'amnistie visant à mettre un terme à l'épuration est votée le 6 août 1953. Cette loi ne saurait également être étrangère à une volonté de mettre de côté les problèmes de l'épuration⁷⁵. La mémoire collective de cette période, imprégnée du mythe résistancialiste, ne peut en effet pas se permettre d'admettre la présence de collaborateurs ayant commis des actes répréhensibles.

Le début des années 1970 amorce la représentation des femmes tondues en tant que victimes, une représentation dominante jusqu'à aujourd'hui. Ce changement devient effectif lorsque les auteurs incluant des femmes tondues dans leurs sources cessent d'associer les relations intimes entre Françaises et Allemands en temps de guerre à une forme de collaboration féminine. La tonte apparaît dès lors démesurée et exagérée au point où elle ne semble plus pouvoir être justifiée. Un décalage entre l'événement concret, c'est-à-dire la tonte de femmes désignées comme étant « coupables », et leur représentation vingt ans plus tard en tant que « victimes », est bien perceptible.

La recrudescence dans la production d'écrits ou de romans incluant les femmes tondues à partir des années 1970, mais plus particulièrement dans les années 1990, semble généralement répondre à un besoin des enfants des Français sous l'Occupation. La mort prochaine des mères tondues peut amener certaines d'entre elles à divulguer leurs secrets à leurs enfants nés d'une relation franco-allemande. Certains enfants sentent également que le temps presse pour avoir réponse à leurs questions. Ce processus est très semblable à celui s'étant produit au début des années 1970, où la génération n'ayant pas vécu la guerre remet en question l'attitude de ses parents. Cette génération amène ses prédécesseurs à présenter

une version plus complexe de la guerre, à mettre de côté un mythe réconfortant.

Les années 1980 et 1990 sont caractérisées quant à elles par une forte présence des personnages de femmes tondues dans les romans et dans les Mémoires. Les études historiques s'intéressent également au phénomène, prenant finalement le relais des témoins et des artistes. Les femmes tondues sont plus présentes dans les médias en prenant la parole lors des commémorations de la Libération par exemple. Une obsession à l'égard de ces femmes et victimes peut enfin être perceptible à travers notre corpus de sources.

4.2. Les trois portraits des femmes tondues.

Chaque personnage marque l'évolution des représentations des femmes tondues de « coupable » à « victime ». Les trois premiers chapitres de notre étude visent donc à caractériser chaque personnage et à présenter leur rôle la progression des représentations. Le premier chapitre de notre présente étude décrit le personnage de la tonduie « coupable », présent dans notre corpus de sources de 1942 à 1948. Ce personnage est perçu comme étant « coupable » d'avoir trahi son pays. La version « collaboratrice horizontale » est « coupable » de par ses relations sexuelles avec les Allemands alors que la version « délatrice » a plutôt dénoncé son voisin. Deux autres personnages de femmes tondues se manifestent à partir des années 1970 et ils révèlent une représentation, à des degrés divers, des femmes tondues en tant que victimes. Le deuxième chapitre traite du personnage de la tonduie « amoureuse » où la femme n'est plus considérée comme étant une collaboratrice, mais plutôt comme une victime de ses amours. Les trois versions de la tonduie « amoureuse » présentent différentes raisons pouvant amener les femmes tondues à aimer certains Allemands. La tonduie « sentimentale » peut éprouver des sentiments authentiques à l'égard de son amoureux allemand. La tonduie « Arletty » a un profil semblable à l'artiste du même nom et elle tient à séparer l'amour de la patrie. La dernière version présente une femme tonduie « irréfléchie » qui ne pense pas aux conséquences de ses fréquentations. Le troisième chapitre aborde finalement le personnage de la tonduie « victime ». La tonduie « victime » subit les gestes de sa communauté, mais elle s'attire toutefois la sympathie des auteurs la décrivant plusieurs années plus tard. Ce personnage peut à son tour présenter trois portraits. La tonduie « bouc émissaire » sert à canaliser les tensions de son époque. La tonduie « patriote », une héroïne, est quant à elle punie sous de fausses allégations. La tonduie « symbole » représente enfin toutes les victimes des excès de la Libération.

Le dernier chapitre de notre étude fournit enfin un bilan de notre analyse des trois personnages des femmes tondues. Cette section présente des exemples de personnages se manifestant hors de leur période habituelle de représentation, les trois permanences reliant les trois personnages de femmes tondues et enfin, une synthèse exposant les relations pouvant exister entre un personnage et un type de sources. Ce bilan nous permet de nuancer notre propos, mais surtout, il nous permet de mettre en relation les trois personnages de femmes tondues.

Tableau récapitulatif « Tondues de la Libération »

Consigne : observez les sources, la date à laquelle elles apparaissent, et définissez la figure de la tondeuse qu'elles sont en train de décrire (coupable, victime, amoureuse, etc.), en justifiant votre décision.

Source	Date	Figures	Justification	Type de source
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				

Tableau récapitulatif « Tondues de la Libération »

Consigne : observez les sources, la date à laquelle elles apparaissent, et définissez la figure de la tonduée qu'elles sont en train de décrire (coupable, victime, amoureuse, etc.), en justifiant votre décision.

Source	Date	Figures	Justification	Type de source
1	15 fév. 1942	Coupable	«dégoût (...) femelles, (...) qui donnez votre corps à l'Allemand (...) vendues à l'ennemi (sans honneurs) »	Journal de propagande
2	1944	Coupable	Elles baissent la tête, semblent avoir honte	Photo
		Ou victime	Elles sont montrées dans un camion à bestiaux, ce qui renforce l'impression de cruauté du châtiment ? L'une pleure, trouve le châtiment injuste ?	
3	1983	Victime Arletty	Elle reconnaît les faits (« vous être prostituée à l'ennemi. Fallait bien vivre »), mais dit qu'elle est patriote (« Mon cœur est français »),	Roman
4	1944	Victime de la cruauté du châtiment	« sadisme moyenâgeux (...) dégoût (...) cruauté de pareils actes	Journal
		Mais coupable car elle a dénoncé des gens par vengeance	« en assouvissant de basses vengeances »	
5	1944	Victime symbole	Le châtiment est trop violent (« inspirent plus de pitié »), car ce qu'elle ont fait est moins grave (« faute vénielle ») que des délations (« dénonciations qui ont entraîné l'emprisonnement et la mort ») des bourgeoises (« dames ») qui n'ont pas été poursuivies	Témoignage
6	1974	Victime amoureuse - et symbole	« Je tremblais à l'idée (...) ne pourrait peut-être plus se dévêtir devant un homme » - et « la foule déchaînée »	Témoignage
7	7 sept. 1944	Coupable	« torve (...) baveuse (...) hideur d'un déchet »	Journal
8	5 sept. 1944	Victime patriote punie sous de fausses allégations ?	Elle refuse le châtiment (« Je porte plainte »).	Témoignage, dans un PV de la police
9	1964	Victime amoureuse	Il la voit comme une amoureuse (« son penchant pour les 'ich liebe dich' ») et une innocente (car il a gardé un accroche-cœur, jeu de mots qui exprime qu'elle avait de	Chanson

			beaux cheveux et qu'elle était séduisante, aimée). Il regrette d'avoir eu peur et de ne pas l'avoir défendue (« j'aurais dû sauver son chignon ») contre ceux qui l'ont tondue, qu'il appelle ironiquement ces « braves sans-culottes » pour dénoncer le côté facile de s'en prendre à une femme.	
10	1944	Coupable	Sourire des hommes, déroulement calme et méthodique de la scène, qui donne l'impression que la tonte est un acte normal (et donc mérité) (?).	Photo
11	1944	Victime bouc émissaire Et irréfléchie	« pour ne pas châtier les coupables (...) mon remords (...) la malheureuse (...) la victime ». Et : « enfant perdue (...) qui n'a pas compris (...) prise au piège »	Poème
12	1944	Coupable	Sourire des hommes et des femmes (sur la gauche)	Photo
13	1995	Victime symbolique	Les femmes ont été indépendantes durant la guerre et gagnent du pouvoir (droit de vote en 1944), ce qui représente une menace pour les hommes et leur sentiment de virilité.	Livre d'histoire
14	1995	Coupable	Elles ont couché avec l'ennemi pour gagner des avantages (« protection, avantages ») et n'ont pas été solidaires (« séparation du sort commun »), tout cela parce que les femmes ne s'impliquent pas dans la politique (« désintéret pour la chose publique »).	Livre d'histoire
15	1992	Victime bouc émissaire	« tous les péchés, tous les crimes de la collaboration »	Livre d'histoire
16	2000	Victime	Le temps plaide pour les tondues, et les résistants perdent leur image glorieuse	Livre d'histoire
17	1998	Victime bouc émissaire et symbole	Elles effacent la honte des hommes de s'être fait battre en 1940 et occuper par les Allemands (« permettent la construction d'une identité de vainqueur, la réassurance de la masculinité »). Le corps des femmes symbolise le territoire national. Et cela permet de redonner leurs postes de travail à des hommes (« gestion du trop-plein d'auxiliaires féminines »).	Article d'histoire

Les tondues

Qui ?

20 000 femmes tondues en France.

Moyenne d'âge : 29 ans.

La plupart travaille (contacts avec l'occupant).

Les célébrités compromises avec l'occupant ne seront pas épargnées. La carrière de certaines vedettes en sera brisée ou interrompue (Arletty, Chanel).

Une cinquantaine d'hommes ont été tondus.

Accusations ?

On les accuse de collaboration avec l'ennemi :

- politique (opinion, tenu des discours pro-allemands, adhésion à des partis collabos)
- économique (marché noir, commerce avec les Allemands ; ont travaillé volontairement pour les Allemands)
- sentimentale, intime (50 % des tontes) ; elles ont affiché leurs rapports amoureux avec des soldats allemands, ont couché avec des Allemands. Pour la très grande majorité des gens de l'époque, les relations sexuelles sont une authentique collaboration (alors qu'elles n'ont eu aucune influence sur l'issue de la guerre). On comprend qu'elles recherchaient un protecteur dans ce contexte d'insécurité.

Elles sont dénoncées par des voisins, jaloux de quelques biens qu'elles avaient obtenus (des bas, un sac de plus de charbon). Leur crime souvent est en fait d'avoir été bien nourries, bien habillées quand les voisins mouraient de faim et de froid, d'avoir pris du bon temps quand les autres avaient peur. Après la tonte, ceux qui l'ont dénoncée récupèrent les biens de la tondue, son appartement.

Quand ?

Dès 1943, jusqu'en 1946.

Petit à petit, les pouvoirs interdisent les tontes, des femmes tondues portent plainte, et des tondeurs sont sanctionnés. Mais on en trouve jusqu'en 1946.

Où et comment ?

On les tond sur la place du village, parfois elles sont mises à nu, en public, au milieu d'attroupements, de huées et de crachats. Puis est organisé un défilé. Elles subissent un marquage du corps (croix gammée). C'est une décision réfléchie et non un acte d'hystérie.

Elles n'existent pas seulement en France, mais aussi dans les guerres civiles espagnole et grecque, en Allemagne (celles qui ont couché avec des non-Aryens ou des Français). La tonte est systématique dans les camps.

Qui ?

La tonte est toujours pratiquée par un homme. Beaucoup par des Résistants.

Réactions :

Le consensus prévaut, on ne juge pas cela bien méchant, les cheveux repoussent. La violence et l'humiliation traumatisantes sont totalement occultées. On n'observe aucune manifestation de solidarité féminine. Aujourd'hui on prend parti pour les femmes tondues contre leur bourreau, mais à l'époque on ne songeait pas à avoir pitié d'elles.

Sens

Punition et humiliation. Châtiment traditionnel des femmes adultères. Soumission des femmes à l'ordre social.

Atteinte publique et symbolique à la féminité. On détruit l'arme du crime (cheveux = séduction), on veut laver la souillure que l'occupant a laissée sur ces corps. Cet acte repose sur une vision du féminin comme séducteur et traître. Faute symbolique : adultère à l'égard de la Nation.

Honte pour ces femmes, ostracisme, bannissement intérieur. Ex : à St-Flour, une femme tonduée en 1944 est gardée recluse par sa famille depuis lors, et délivrée par les gendarmes en 1983.

Interprétation

Contexte d'émancipation des femmes, droit de vote accordé en 1944 → craintes des hommes. Volonté de réaffirmer leur domination.

On veut leur dire : « D'accord vous devenez citoyennes, mais votre corps est encore sous notre contrôle. »

Ici leur corps ne leur appartient pas. Confusion privé/public. Arletty (actrice) aurait répondu à ses accusateurs : « Mon cœur est à la France, mais mon cul est à moi ! » Le droit à la libre disposition de son corps, à la contraception et à l'avortement est ainsi renvoyé aux luttes des années 1960.

Innocentes ou pas, elles ont été punies dans une misogynie féroce.

Comme les femmes étaient toujours une partie de l'identité de leur homme (elles n'avaient pas d'identité propre), en couchant avec des Allemands elles devenaient allemandes.

Les viols sont systématiques dans certaines guerres (notamment en ex-Yougoslavie). Dans la guerre, les hommes sont à éliminer ou à enfermer, les femmes sont perçues comme un territoire à (re)conquérir.

Conclusion

La vision de la femme qui triomphe à la Libération est donc sensiblement la même que celle promue par le pétainisme. Les femmes restent des boucs émissaires. La Libération présente des aspects sexués, mais n'entraîne pas de modification des rôles. Ce châtiment permet de reconstituer une virilité entamée pendant la Drôle de guerre et la défaite de 1940, où certains se moquaient des soldats. Il s'agit d'une punition épuratoire, d'un moyen de reconstruction. Sur le moment, certains disaient qu'il fallait laisser faire, car on pensait que ce châtiment canaliserait les débordements et calmerait ceux qui voulaient massacrer d'autres collaborateurs.